



Guide du jumelage interculturel

Protocole du SERY pour le jumelage interculturel

Le jumelage interculturel permet à un membre de la société d'accueil et un nouvel arrivant (ou une famille nouvellement arrivée) d'échanger et de partager leurs expériences. Le jumelage est une opportunité de développer une relation égalitaire entre le jumeau de la société d'accueil et le nouvel arrivant. Le jumelage interculturel est supervisé par le service de jumelage de SERY.

Critères d'admissibilités:

Les jumeaux doivent faire partie de la banque de bénévoles de SERY (incluant les vérifications d'antécédents judiciaires).

- Natifs du Québec ou immigrants établis depuis plus de 10 ans au Québec.
- Avoir une certaine expérience et ouverture aux différences culturelles.
- Majeurs (+ de 18 ans).
- Prêts à s'engager pour une période minimale de 6 mois.
- Disponible pour quelques rencontres de suivi (en individuel ou en groupe)

Quoi faire pour s'inscrire et comment tout ça fonctionne !

1. Rencontrer la coordonnatrice au bénévolat pour remplir le formulaire d'inscription des bénévoles et le formulaire d'autorisation pour la vérification d'antécédents judiciaires.
2. Remplir la grille de jumelage, pour favoriser une compatibilité accrue avec le nouvel arrivant.
3. Rencontrer la responsable de votre jumelage pour en connaître un peu plus sur la personne ou la famille qui a été sélectionnée pour être jumelée avec vous.
4. Se renseigner sur les services offerts aux immigrants par SERY pour éviter d'empiéter sur le travail de nos intervenants.
5. Faire la connaissance de la famille ou de la personne jumelée (tous les membres impliqués de chaque famille devront y assister), dans les locaux de SERY ou directement chez la famille de jumeaux arrivants.
6. Le jumeau d'accueil organise des rencontres avec les jumeaux arrivants, des activités, des rencontres sociales ou des visites familiales. Le rythme des rencontres est d'un minimum de 1 rencontres par semaine, durant les 2 premiers mois, et au minimum 1 fois par mois pour les 4 mois suivants. Bien sûr ce temps vous est suggéré et il n'en tient qu'à vous de l'adapter à votre jumelage. Le jumelage est d'une durée minimale de 6 mois.
7. Régulièrement il y aura un suivi fait par téléphone ou par courriel avec l'intervenante du jumelage.
8. Après 2 mois de jumelage, un suivi d'évaluation des besoins, des bons coups et des défis sera fait individuellement (famille par famille), en personne, aux locaux de SERY. En tout temps, si vous avez des interrogations ou un problème vous pouvez contacter l'intervenante responsable de votre jumelage.
9. Il est recommandé de tenir un petit journal de bord des rencontres, de part et d'autre, afin de constituer une trace de cette aventure.

Liste d'activités possibles

- Tour de ville, en auto, en autobus et à pied.
- Magasinage (lèche-vitrine, ou courses pour la famille sans auto...).
- Visiter les parcs de la région.
- Se recevoir mutuellement pour un café, un thé.
- Pique-niquer, participation des 2 familles au repas.
- L'hiver : aller marcher, patiner, glisser pour apprivoiser l'hiver.
- Assister à des concerts gratuits.
- Participer aux activités de fêtes nationales, ou sociales comme les fêtes de quartier (ex : Fête des mascottes), et traditionnelles (Pâques, Noël, etc.).
- Faire participer la famille jumelée à nos anniversaires de naissance, celle des enfants, etc.
- Faire de la couture, du tricot.
- Aller à la pêche en lac ou pisciculture (prêts de matériel).
- Ramasser des fruits et des légumes (aller aux fraises ou aux pommes, cueillir les tomates et faire une sauce à spaghetti, des conserves, etc.).
- Escalader une montagne.
- Visiter des musées, des jardins, des arénas, des centres de sports.
- Aller visiter les alentours de Granby.
- Lire le journal ensemble et le commenter.
- Profiter des portes ouvertes des fermes, des entreprises, etc.
- Quand le budget des 2 familles le permet, aller dans des foires (du genre Exposition agricole de Saint-Hyacinthe), ou activités touristiques (zoo, glissade d'eau, etc.).
- Jouer à des jeux de société.
- Assister à des matchs de soccer, de baseball, de hockey amateur, au tennis, etc.
- Participer aux activités de SERY (soirée interculturelle, Granby en fête, etc.).
- **PARLER FRANÇAIS**

Il est important de se rappeler:

- Nous visons **l'autonomie**. Il faut encourager l'indépendance du jumeau arrivant et faire bien attention de ne pas créer de lien de dépendance.
- Les échanges sont basés sur l'entraide, le partage et l'amitié.
- Il est bon d'assurer une régularité, une constance dans les rencontres.
- Mettre des limites claires de part et d'autre et s'y tenir (téléphones, visites, combien, quand, etc.) Bien définir avec votre famille jumelle le type d'activité à pratiquer lors des rencontres.

N. B. Le jumelage n'inclut pas les relations amoureuses, l'aide financière, ni la sollicitation (assurances, groupes religieux, etc.)

IMPORTANT

Attention de ne rien entreprendre au niveau administratif ou qui relève du domaine de la santé ou autre. Toujours référer le jumeau arrivant à son intervenant chez SERY lorsque :

- Des questions concernant les documents d'immigration, les procédures de parrainage ou la demande de citoyenneté canadienne sont soulevées;
- Des lettres reçues du ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, de l'Agence canadienne du revenu ou de Revenu Québec. Les intervenants du service de l'accueil possèdent les autorisations nécessaires pour interagir;
- Des ententes doivent être prises avec les fournisseurs de services (Hydro-Québec, Vidéotron, etc.);
- Une intervention est nécessaire avec le propriétaire du logement (renouvellement de bail, bris ou réparation);
- Une intervention est nécessaire en milieu scolaire;
- Le jumeau arrivant à besoin d'un rendez-vous médical ou d'un suivi;
- Le jumeau arrivant exprime le besoin de chercher un emploi.

Un document qui décrit tous les services offerts chez SERY vous a été remis. Pour éviter tout doublage de travail, il est important de toujours vous y référer puisqu'il se peut très bien que des actions soient enclenchées pour régler l'un ou l'autre des problèmes mentionnés si haut. En tout temps vous pouvez vous informer auprès de votre intervenante au jumelage qui, tout en respectant les règles de confidentialité, pourra vous venir en aide.

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Date d'inscription: _____

Nom : _____ Prénom : _____

Date de naissance: _____ État civil: _____

Adresse : _____

Téléphone: _____ Cellulaire : _____

Courriel : _____

Situation actuelle :

- À la maison
- Aux études
- Au travail Profession: _____
- Sans emploi/Chômage/autre, spécifiez: _____

Langue parlée :

- Français
- Anglais
- Espagnol
- Autres

Langue écrite :

- Français
- Anglais
- Espagnol
- Autres

Pièce d'identité (avec Photo) :

- Permis de conduire
- Carte d'assurance maladie
- Carte de citoyenneté canadienne
- Autres

Nommez ici toutes les personnes qui prendront part au jumelage :

Prénom : _____ Nom : _____ Âge : _____ F/M : _____

Prénom : _____ Nom : _____ Âge : _____ F/M : _____

Prénom : _____ Nom : _____ Âge : _____ F/M : _____

Prénom : _____ Nom : _____ Âge : _____ F/M : _____

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Où avez-vous entendu parler du jumelage ? _____

Qu'est-ce que vous recherchez dans le jumelage ? Décrivez vos attentes _____.

Préférez-vous être jumelé avec une personne seule ou avec une famille ? Pourquoi ? _____

Avez-vous des critères particuliers concernant le choix de la personne ou de la famille (âge, marié, avec ou sans enfant) _____

En quelques mots, dites-moi ce qu'est pour vous l'intégration d'une personne immigrante :

DISPONIBILITÉ DU JUMEAU D'ACCUEIL

L'engagement du jumeau interculturel dans le projet de jumelage s'échelonne sur une période d'un an, à raison d'un minimum d'une fois semaine les 2 premiers mois, en estompant les visites par la suite selon les besoins du client. Êtes-vous en mesure d'assumer cet engagement ?

Afin de bien répondre aux besoins de la famille jumelée et de s'assurer d'une belle harmonie, la responsable de votre jumelage vous contactera à la fin du premier mois pour un suivi par téléphone ou par courriel. Par la suite à la fin du deuxième mois, elle planifiera une rencontre avec vous pour échanger sur l'expérience, en général, que vous vivez auprès de la famille. Finalement, au troisième mois, elle fera un dernier suivi et si nécessaire, elle planifiera un nouveau rendez-vous avec vous. Il est à noter qu'elle demeure disponible en tout temps pour vous guider et répondre à vos questionnements, tout au long de votre engagement, lorsque vous en ressentez le besoin.

ATTITUDE ENVERS LES NOUVEAUX ARRIVANTS

D'après vous, quelles sont les difficultés d'adaptation que peuvent vivre les nouveaux arrivants ?

Avez-vous déjà été en contact avec des personnes de différentes origines ? Si oui, dans quel contexte ?

Mise en situation

Vous parlez à votre jumeau qui ne vous regarde jamais dans les yeux. Comment interprétez-vous cela ? _____

Votre famille jumelle est musulmane, lors d'une sortie au parc vous constatez que certaines personnes vous lancent des regards désapprobateurs dus au fait que maman et ses filles portent le voile. Comment réagissez-vous ? _____

Lors d'une sortie avec votre famille jumelle, le parent vous confie manquer d'argent pour payer les activités des enfants et il vous sollicite pour lui prêter la somme manquante. Comment réagissez-vous ? _____

Lors d'une visite chez votre famille jumelle, vous constatez que la maison est sale et en désordre et que le frigo et les armoires vous semblent bien vides. Comment réagissez-vous ?

Contrat entre le bénévole et SERY

En devenant bénévole, je m'engage à offrir un service gratuit à la population.

SERY s'engage par ailleurs à ne divulguer aucun renseignement à mon sujet sauf EN CAS D'URGENCE.

SERY ne peut être tenu responsable de toutes rencontres initiées par un bénévole ou un client de SERY. Il est de votre responsabilité de bien clarifier les raisons et le contexte pour lesquels vous rencontrez cette personne (SERY ou amitiés). Les jumeaux d'accueil ne doivent en aucun temps interférer dans le processus d'immigration de leurs jumeaux arrivants ou tout autre service que SERY et ses intervenants peuvent offrir au sein de l'organisme. Si cela se produit, SERY ne peut être tenu responsable des répercussions engendrées.

La présence d'un parent ou d'un responsable majeur est obligatoire lorsqu'un bénévole est en fonction avec un mineur. Font exception : L'aide aux devoirs en groupe, et autres tâches explicitement nommées par la coordonnatrice aux bénévoles.

Je reconnais avoir lu et pris connaissance du guide du bénévole. Je m'engage à respecter la philosophie, le code d'éthique et le code de confidentialité de SERY.

Signé à Granby, le : _____

Bénévole

Responsable du jumelage

